PERSACtualités

N°5

HIVER 2022

Patrimoine

Un collectionneur de collections !
Interview d'un prospecteur et collecteur local

Une restauratrice de livres anciens
Interview de notre relieuse locale

Vivre-Ensemble

Persac-jeunes
La commission jeune se présente

Connaissez-vous votre maire ?
Interview de R.SIROT

WAVE Marta - pexels.com

"Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été."

Albert CAMUS

PERSACtualités année 2

Bonjour,
Nous ne ferions pas ce magazine si nous n'étions pas convaincus qu'il est un espace de liberté, de solidarité et de passion partagée. C'est aussi notre solution pour lutter contre l'absurdité de la situation actuelle. Confinés, testés, piqués, masqués, restons malgré tout actifs et gardons à l'esprit que le dialogue, le Vivre-Ensemble et la solidarité mettent à bas les croyances irrationnelles.
Dans ce numéro : des enfants, des adolescents, des adultes et des anciens témoignent de leur parcours, projettent leurs espérances, leurs projets ou nous rapportent simplement leurs activités. Un grand merci donc aux nouveaux contributeurs qui viennent d'un coup baisser notre moyenne d'âge, merci aux fidèles de la commission communication et n'oublions pas nos malheureux interviewés que nous torturons chaque trimestre : Merci à vous !

N'oubliez pas, que ce bulletin est le vôtre et qu'il aspire à être participatif ; alors, pour construire, étoffer et surtout rester au plus proche de ce qui vous intéresse, vous pouvez nous soumettre vos photographies, donner vos idées, vos propositions d'articles... et même intégrer l'équipe des rédacteurs ou des correcteurs ! La «***lettre de PERSAC***» est maintenant attendue chaque mois dans les boîtes aux lettres. Il arrive qu'une actualité n'y figure pas, croyez que nous en sommes désolés et que nous travaillons à la collecte des événements avec sérieux mais n'hésitez pas à nous solliciter pour que nos filets soient les plus exhaustifs possible.
Vous pouvez toujours vous inscrire à la version numérique, aujourd'hui améliorée, sur le site internet de la commune : **persac.fr** et relayer l'existence des formats numériques du PERSACtualités.

Merci et bonne lecture.

Les membres de la commission communication

Vous souhaitez contribuer par exemple, à notre rubrique "au coin du feu", avec une lecture, une recette, un jeu etc., proposer un article sur le patrimoine ou bien soumettre une photographie (de saison) pour notre couverture :

- envoyez votre suggestion ou l'article en question directement par mail à :

elus.persac@departement86.fr

- ou bien par courrier à la mairie en précisant " commission communication " en destinataire.

Bonne lecture de la part de toute la commission communication !

État civil 2021 2
Vivre ensemble 4
Patrimoines 14
Petits à petits... 28
Au coin du feu 31
Calendrier 32

Les personnages dessinés libres de droits, qui jalonnent cette publication sont issus des sites rawpixel.com et freepik.com

ÉTAT CIVIL 2021

Ont montré le bout de leur nez :

Cassandre GONIN, le 28 janvier
Raphael AMAND RABIER, le 12 février
Tiago BRUNOIS, le 1er mars
Ronnie PEREIRA, le 7 mars
Louis FAUCHARD, le 3 août
Apolline MOREAU, le 11 septembre

Se sont pacsés à Persac :

Olivia BENOIT et Kevin PEREIRA, le 2 mars
Jennifer BRUNET et Mickaël MARTIN, le 24 décembre

Se sont mariés à Persac :

Laure-Hélène LAURENTIE et Augustin VINCENT de VAUGELAS, le 29 mai

Nous ont quittés et sont inhumés à Persac :

Patrice de GOULLARD d'ARSAY, le 27 janvier
Gilbert JOYEUX, le 7 février
André de BIASE, le 25 février
Liliane COUTANT née GARDET, le 24 mars
Simone ARLAUD née MOREAU, le 1er mai
Annie JALLADEAU, le 24 mai
Guy JOYEUX, le 10 juillet
Guy DOREAU, le 23 septembre
Raymonde LESSÈNE née JOYEUX, le 30 octobre
Jean-Claude SANTIAGO, le 10 novembre
Alain MICHAUD, le 23 décembre
Madeleine BODIN née CRÊPEAU, le 25 décembre

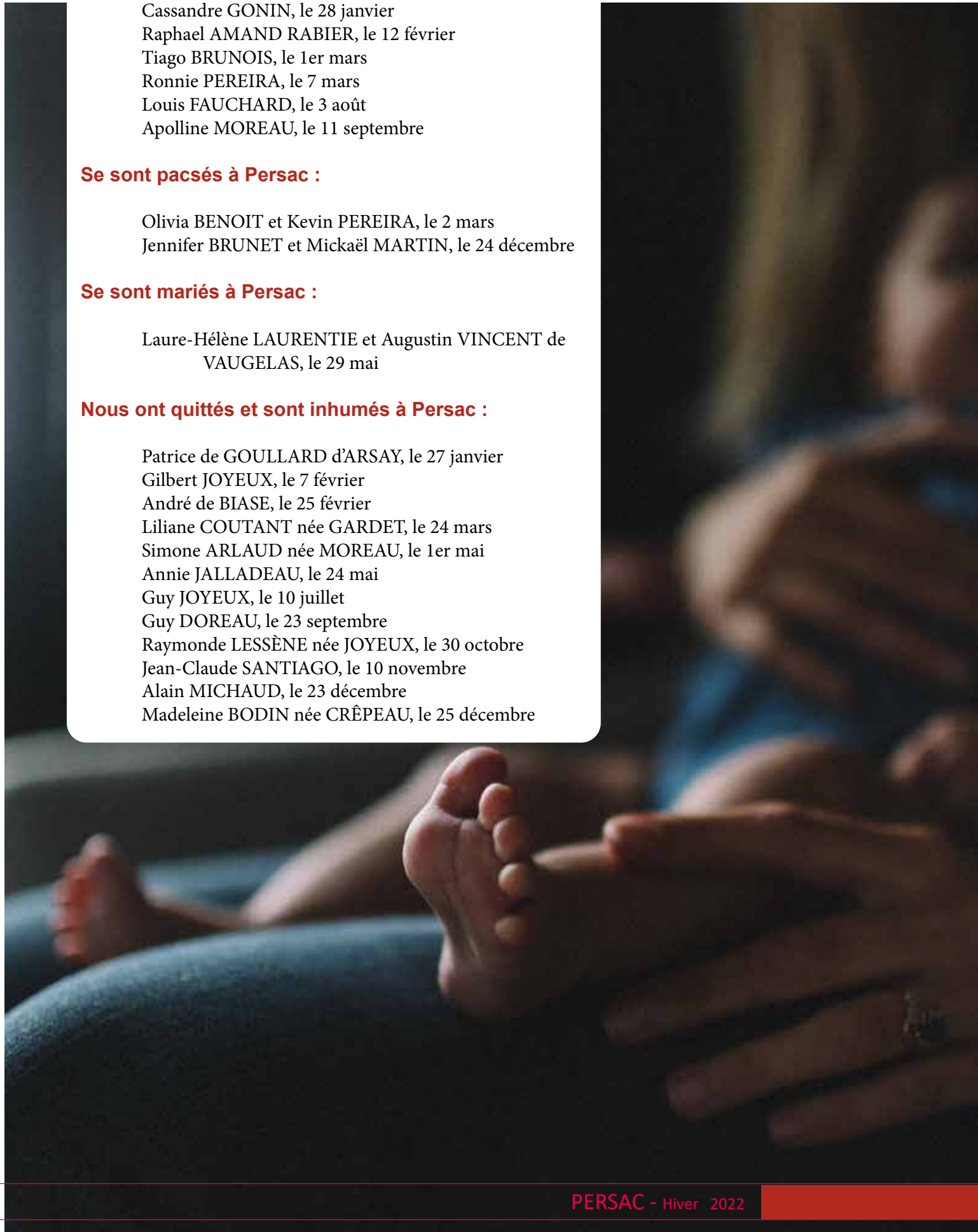

Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous vivez en France, vous pouvez demander à être inscrit sur la liste électorale de la mairie où vous résidez. Si vous vivez à l'étranger, vous pouvez demander à être inscrit soit une liste électorale consulaire, soit sur la liste électorale d'une mairie.

Les conditions pour voter

Être âgé d'au moins 18 ans à la veille du scrutin,

Être inscrit sur les listes électorales,

Être de nationalité française, (les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes),

Jouir de ses droits civils et politiques.

Quand s'inscrire ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

En période électorale et pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire avant le sixième vendredi précédant un scrutin.

Pour l'élection présidentielle 2022, les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 mars 2022, excepté pour les cas suivants :

-Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans jusqu'à la veille de l'élection,

-Les personnes qui déménagent pour des motifs professionnels et fonctionnaires admis à la retraite,

-Les demandeurs devenus Français,

-Les personnes qui recouvrent l'exercice du droit de vote.

Comment s'inscrire ?

En vous présentant à la mairie avec les pièces exigées.

Par courrier postal en adressant le formulaire d'inscription (à télécharger) et les pièces exigées à la mairie

En vous inscrivant en ligne sur le site du Service Public

Les pièces à fournir :

-Une pièce d'identité en cours de validité prouvant la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité).

-Un justificatif de domicile de moins de 3 mois .

À savoir : toute personne venant d'acquérir la nationalité française et n'étant pas encore en possession d'une pièce d'identité française peut présenter à la place sa pièce d'identité d'origine + une preuve de sa nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)

Réception de la carte d'électeur

Seules les personnes nouvellement inscrites reçoivent leur carte d'électeur.

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection.

SIMER

Point d'apport collectif ou PAC : Cette collecte est mise en place pour les habitations non accessibles par le camion benne. Pour notre commune et pour l'instant, seul "Le Port" est équipé d'un point de collecte collectif. Les habitants de ce hameau pourront mettre leurs sacs noirs dans les bacs prévus. Pour la collecte du bac jaune, les habitants devront vider les déchets recyclables et triés sans sacs dans les bacs prévus. Ces bacs s'ouvriront à l'aide d'un badge magnétique personnalisé qui est votre "Pass déchets". Seuls les habitants du "Port" pourront avoir accès au Point d'Apport Collectif. Un volume maximum à mettre dans la trappe sera indiqué sur la borne.

La collecte en Bac à clé : Comme pour la collecte collective, ce bac est mis en place pour les habitations non accessibles par le camion benne mais dont l'installation de bacs collectifs n'est pas justifiée (trop peu d'habitants). Le bac sera installé à l'endroit le plus accessible pour le camion et restera sur place. Les habitants seront dotés d'une clé leur permettant de déposer les sacs noirs dans ce bac. Un étiquette rigide portant la mention "NE PAS COLLECTER" devra être mise sur le bac s'il n'est pas plein afin de ne pas être comptabilisé.

Bacs noirs et jaunes individuels : Des bacs noirs et jaunes, ont été distribués par foyer sur l'ensemble de la commune. Dans le bac noir, doivent se trouver tous les déchets non triables, dans des sacs, fermés. Dans les bacs jaunes, tous les déchets triés (papiers/ journaux/ emballages cartonnés/canettes soda…ce que vous mettiez dans le sac jaune) en vrac dans le bac, sans sac.

Le ramassage se fera le VENDREDI, tous les 15 jours à partir du 17 Janvier (Sauf pour les Chirons). Vous devez donc sortir vos bacs le Vendredi Matin (ou le Jeudi soir) en les mettant devant votre maison, poignées vers la rue pour faciliter le ramassage par les agents du SIMER.

Collecte Sacs rouges :

Cette collecte est mise en place lorsque les 2 premiers types de collecte ne sont pas possibles.

Pour les persacois concernés par cette collecte, 4 rouleaux de 24 sacs de 30L ou 2 rouleaux de 29sacs de 50L vous seront attribués pour l'année. Ces sacs sont disponibles uniquement en déchetterie (sauf à celle de Chauvigny). Ces sacs sont identifiés.

Pour les sacs jaunes, vous aurez 2 à 6 rouleaux en fonction du nombre de personnes dans le foyer.

Les usagers collectés en sacs rouges pourront retirer leur dotation annuelle, en déchèterie uniquement, à compter du 17 Janvier 2022.

Redevance incitative…Késako ?

Nouvelle facturation, qui tiendra compte de la production d'ordure de chaque foyer, elle est censé inciter la population (et les collectivités) à réduire ses déchets.

La facturation de base est faite pour une année de :

12 collectes de BACS NOIRS

29 ou 18 dépôts en PAC

29 ou 48 sacs rouges

Au délà, une part variable sera appliquée pour chaque passage supplémentaire. Cette tarification ne s'appliquera qu'à partir du 1er Janvier 2023. L'année 2022 étant une année blanche, la facturation n'inclut pas la part variable.

Départ de Roseline SIREAU

Le 31 décembre 2021, après 18 années de labeur à la commune de Persac, Roseline SIREAU est partie pour une retraite bien méritée.

En effet, Roseline a successivement travaillé avec les enfants de la commune, soit à la garderie, soit à la cantine ; mais elle était garante de maintenir propre les locaux de la commune. Elle avait en charge l'entretien des salles de classes, les locaux communaux, salles des fêtes, mairie etc. de faire les inventaires lors des locations de salles… Bref, dans l'ombre, mais indispensable, elle mérite sa retraite que nous lui souhaitons reposante mais active.

PERSAC - JEUNES

Ils commencent une aventure, venez les rejoindre !

La commission jeune est en pleine ébullition, deux réunions déjà et plein de belles idées à concrétiser. Pour cela ils vont travailler ensemble à leur vision de PERSAC, au foyer jeune de leur rêve, aux équipements dont ils ont besoin...ils sont accueillants et dynamiques, alors si tu as entre 14 et 19 ans rejoins-les ! Déjà un compte insta ! et des réunions prévues. Une autorisation parentale annuelle, une autorisation de droit à l'image et hop c'est parti tu peux venir partager tes idées !

Joël

Je m'appelle Joël DESVIGNES, j'ai 13 ans et je suis en 4ème au collège GÉRARD PHILIPPE à CHAUVIGNY.

Je suis passionné par l'agriculture et j'ai voulu faire partie de la commission des jeunes de Persac pour que ce village change.

Élise

Je m'appelle Élise, j'ai 15 ans, je suis en classe de Seconde au lycée Jean MOULIN de MONTMORILLON. J'aime lire, écouter et jouer de la musique, faire du sport.

Je fais partie de la commission jeunes parce que la vie citoyenne m'intéresse et pour donner des idées.

Nahla

Je m'appelle Nahla GANDIN, j'ai 13 ans, je suis en 4D au collège Louise MICHEL de LUSSAC LES CHÂTEAUX.

Je suis passionnée de lecture, de dessin, de danse et de guitare.

Je fais partie de la commission jeune parce que j'ai envie de m'investir pour les jeunes de PERSAC, de proposer des idées pour que toutes les générations puissent se rencontrer et partager de bons moments.

Lucas

Je m'appelle Lucas CERISIER. J'ai 14 ans, je suis en 4°D au collège Louise MICHEL.

Je suis passionné par le vélo et le renforcement musculaire. J'aime aussi les jeux vidéo.

Je fais partie de la commission jeunes de PERSAC parce que je veux participer à la vie de la commune en tant que jeune, donner mes idées et rencontrer d'autres jeunes.

Solène

Je m'appelle Solène DESVIGNES, j'ai 17 ans et je suis en terminale au lycée Jean MOULIN à MONTMORILLON. Je me passionne pour la psychologie et les langues vivantes.

J'ai voulu faire partie de la commission des jeunes de PERSAC pour contribuer à faire de Persac un village plus intéressant pour les jeunes tout en gardant l'âme de ce village.

Éva

Je m'appelle Eva SUAUDEAU. Je suis en 3°A au collège Louise MICHEL de LUSSAC-LES-CHÂTEAUX. Je suis passionnée de guitare

Je fais partie de la commission jeunes parce que je voulais voir ce que c'était et je voulais m'investir dans la vie de Persac.

Connaissez-vous votre maire, Régis SIROT ?

Merci Régis de nous accueillir dans ta jolie petite maison de Bagneux.

Tu es un enfant du pays, mais peux-tu nous préciser cela ?

Ma famille apparait sur l'état civil de la mairie depuis 1620, ces ancêtres sont décrits comme métayer ou employés de ferme au Ruchy, Vildars et aux alentours. De père en fils nous sommes persacois depuis ce temps-là. Cela fait un certain nombre de génération et je crains d'être le dernier maillon. Pour ce qui est de mon histoire personnelle, je suis né à Bagneux. Mon père était du Ruchy, ma mère de Vildars 600m à vol d'oiseau les séparaient avant qu'ils ne se rencontrent ! La famille de ma mère étant, au plus loin, originaire de QUEAUX.

Ils n'y sont pas restés toute leur vie ?

Non effectivement, ils ont quitté avec 2 enfants le Ruchy pour aller à VAUCRESSON en région parisienne, mais cela n'a pas duré longtemps ! Ils sont revenus au Ruchy, puis à Bagneux vers 1939, quelques années plus tard. Métayer chez les DECAZES, qui possédaient une grande partie du plateau entre PERSAC et LUSSAC jusqu'à leur retraite en 1971. Moi je suis né en 1947, dix ans après la plus jeune de mes sœurs. J'ai fréquenté l'école de PERSAC et uniquement celle-là ! Et je l'ai quittée vers l'âge de 14 ans pour être élève géomètre.

Avant de nous raconter tes études peux-tu nous dire quels sont les souvenirs d'enfance que tu as de PERSAC ?

PERSAC est loin lorsqu'à l'époque on vit à Bagneux, c'était au-delà de mon horizon ! J'étais plutôt un gamin solitaire qui fabriquait des cabanes sur les côteaux environnants. Il faut dire que j'ai eu une enfance heureuse, baignée d'amour et sans le moindre conflit avec mes parents, c'est une véritable chance. Il n'y avait pas à proprement parlé de bande mais le départ et le retour d'école se faisaient en groupe, nous étions tout de même une petite douzaine venant de Bagneux ! Je me souviens aussi de parties de foot mémorables contre les gars du Port.

Des souvenirs de l'école de PERSAC ?

J'ai de bons souvenirs parce que j'étais bon élève mais il n'était pas conseillé d'être médiocre, bref, c'est une autre époque. Quoi qu'on en dise l'approche pédagogique actuelle respecte l'individu et c'est une très bonne chose !

Élève géomètre à 14 ans, explique-nous ?

J'ai passé le certificat d'étude fin mai, le 1er juin j'étais sous contrat ! C'était en 1961. Sur les trois années qui composent cette formation j'ai travaillé 2 ans à mesurer PERSAC. En fait, je tirais la chaîne d'arpenteur pour le cadastre dont nous nous servons aujourd'hui, puisqu'avant nous étions encore sur celui de Napoléon (1808-1837). C'est aussi l'histoire de la bonne rencontre. Mon patron de l'époque m'a pris sous son aile, il m'a fait prendre des cours du soir, m'a donné lui-même des cours de trigonométrie, de géométrie etc. Ensuite, j'ai quitté PERSAC vers mes 17 ans et j'ai travaillé sur PARTHENAY et ses environs. Mais je revenais chaque week-end pour jouer au foot et voir mes parents bien-sûr. Puis j'ai eu envie de voir du pays… j'ai donc choisi

l'armée : les services géographiques de l'armée : DRAGUIGNAN, ST MAIXENT, CHALON SUR MARNE, JOIGNY, et enfin CONSTANCE en Allemagne où j'ai rencontré ma femme.

Allemande ?

Pas du tout. Catalane. Elle suivait ses parents militaires, au gré des mutations.

Ensuite, École Nationale des Sciences Géographiques à ST MANDÉ ; Ecole de l'IGN que j'ai faite avec un statut militaire pendant 2 ans ! J'étais confronté à des étudiants qui avaient tous le bac voir plus et j'ai dû travailler comme un fou pour suivre ce niveau que je n'avais pas. Bref, j'ai réussi en redoublant de travail. J'ai pu ainsi intégrer le centre de documentation du Service Géographique des Armées en encadrant des scientifiques du contingent spécialisés en hydrogéologie. Nous étions chargés de répertorier et cartographier les résurgences et points de pompage pour le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). Nous avons parcouru l'Alsace, le Nord, la Camargue etc. Christophe et Yvan, mes fils, sont nés cette même année en 1969 et nous vivions alors à COURBEVOIE.

Sept ans d'armée en tout si mes calculs sont bons ? Et puis : Fin de contrat ?

Trois ans avant les deux à l'IGN et deux après aux services géographiques. C'est bien ça ! Ensuite, retour à la vie civile. Mais déjà trois géomètres parisiens m'attendaient ! Le hasard a fait que j'ai choisi celui qui avait concouru pour le projet de la ville nouvelle de CERGY, j'y ai travaillé durant 16 ans ! Partant de géomètre, je suis devenu projeteur routier, chargé de suivi d'opération de logements sociaux, puis chargé de mission de l'établissement public (jusqu'à 4500 logements

par ans, ce qui veut dire 6 groupes scolaires par an aussi). Là, en parallèle, je suis devenu délégué du personnel et délégué à l'intersyndicale des villes nouvelles françaises. J'ai quitté cet emploi lorsque mes amis de pensée (les socialistes) ont pris les reines en 1989 car travailler avec des socialistes c'est infernal, c'est à croire que c'est une philosophie d'opposition qui se dissout lorsqu'elle a les commandes ! Il faut dire qu'à l'époque ils avaient lutté contre ce projet de ville nouvelle et qu'ils en devenaient les responsables

et héritaient en quelque sorte du bébé non voulu. J'ai alors quitté le navire avec mon supérieur pour aller chez SPIE Batignolles où j'ai travaillé sur les grands parkings et la filiale stationnement. C'est à cette période que j'ai côtoyé les maires de ST QUENTIN, TARBES, BOURG EN BRESSE, AMIENS, CERGY et bien d'autres encore. J'ai fini ma carrière début 2002 au sein de cette entreprise et 6 mois après j'étais résident permanent de PERSAC. Mes parents ont acheté à BAGNEUX et j'y revenais pendant toutes mes vacances. En 1983, je me suis retrouvé jeune propriétaire à distance de cette maison secondaire.

Tu as croisé continuellement des politiques, maires, députés, ministres ou du moins futurs ministres, mais tu n'as jamais été encarté ?

Non, jamais, au fond je suis un mauvais soldat !

Mais alors, comment est née l'envie d'être maire ?

Lorsque je suis revenu ici, j'avais en tête ce que des communiquants avec qui j'avais travaillé m'avaient déjà dit : que je ferais un «bon maire». Lors de mon arrivée à PERSAC 2002/03 M.Joël MOREAU venait juste d'être élu. J'ai tout d'abord été deux ans dans mon jardin. Et un jour Patricia, ma femme, m'a dit que ça ne pouvait plus durer. Elle était déjà très active dans le milieu associatif, s'occupait du secours catholique et aidait à la MPT. J'y suis donc allé

et cela m'a plu. J'ai fait la connaissance de Gontrand DELASSUS et nous avons fait un bon binôme, nous étions des alter-ego. Ayant tout de suite su que je ne pourrais pas travailler avec les opposants d'alors, nous sommes parti en campagne avec une partie de l'équipe sortante. C'était en 2008. Nous n'avions pas de programme mais je pense encore que c'est un mot très prétentieux à l'échelle de nos territoires : «*faisons si c'est bien pour les gens*», c'est plutôt cela ma vision des choses.

Quel plaisir prends-tu à administrer ?

Jocker ! Mais si Patricia était encore là, je ne me serais peut-être pas représenté !

Ce que l'on n'a pas dit, c'est que, trois mois après le début de ton premier mandat, ton épouse est décédée.

Oui tout à fait. Cela n'a pas été simple et je ne remercierais jamais assez Isabelle KESTEMAN entre autre, qui m'a soutenu et accompagné dans cette rude période. Cela dit pour répondre à la question précédente : c'est mon boulot, j'aime ça et il m'arrive de me demander ce que je ferais si je n'avais pas été réélu. Il y a bien sûr des jours plus durs que d'autres, où le rôle de Maire est plutôt ingrat, mais il y a le plaisir de bosser en équipe et de résoudre certains problèmes. Les enjeux que nous avions pointés sur la désertification et le départ de nos commerçants sont un challenge en soi et ça, c'est motivant. Je connais très bien la commune. J'ai, ne l'oublions pas, fait le cadastre et ça, c'est une force incontestable.

Comment as-tu constitué tes équipes ?

La première, c'était comme nous l'avons vu six personnes de l'équipe précédente et par affinités autour de Gontrand, mais sans connaître les gens plus que cela. Nous avons été balayés 15 à 0 par l'équipe adverse. La suivante, première équipe d'élus. J'ai été à la pêche, en prenant compte de mon absence de 40 ans, qui pesait lourd dans la balance. Pour la troisième équipe, l'actuelle, j'ai voulu qu'elle soit répartie sur toute la commune de façon équilibrée, hameaux, lieu-dit etc.

C'est une autocritique de tes premières équipes ?

En quelques sortes. D'abord il y avait les personnes avec qui il ne fallait pas que je reparte. Ça permet parfois de garder des bons copains, car travailler ensemble c'est autre chose et effectivement, s'inscrire dans la totalité du territoire, c'est primordial à mes yeux.

Un conseil municipal, ce n'est pas une bande de copains en fait ?

Evidemment, c'est même tout le contraire. C'est une équipe de travail. Mais c'est toujours l'inconnu quoi qu'on en dise. D'ailleurs j'ai été surpris que si peu veuillent continuer l'aventure. Quant à l'équipe actuelle, je crois, que je lui dois mon élection, tout simplement !

Tu considères que tu étais un Maire débutant sur le premier mandat ?

Oui évidemment. Mais ce que j'ai surtout appris de ce premier mandat : c'est que je n'étais plus un enfant de PERSAC ! Et de surcroît que je venais de la ville. C'est quelque chose que je n'arrive pas à comprendre, mais c'est ainsi.

Comment as-tu vécu cette dernière élection pour le peu mouvementée ? Rappelons à nos lecteurs : menace de mort, COVID 19, annulation de scrutin… !

Pour ce qui est de la menace de mort, j'avais déjà reçu des lettres anonymes, mais elles allaient directement au feu car je n'étais pas maire à l'époque. Lorsque j'ai reçu cette menace en tant que maire, j'ai dit «stop». C'en était trop. La COVID c'est autre chose, comme une fatalité et je n'arrive pas à trouver les mots pour rassurer. Je suis en plus très mal à l'aise face aux gens qui se positionnent dans l'opposition aux directives nationales. C'est sans doute mon coté obéissant mais surtout démocrate et solidaire. L'annulation de l'élection m'a appris que la justice, opère parfois une relecture à l'extrême des textes. Ça s'est bien terminé pour nous mais nous avons douté jusqu'au dernier moment. Mais le jugement des urnes a été réconfortant et définitif.

Est-ce que tu estimes que l'on travaille moins bien depuis cette crise COVID qui n'en finit pas ?

C'est tout de même une énorme entrave au travail collectif et participatif et puis surtout l'équipe n'a pas pu encore se rencontrer en dehors des commissions de travail et séances de conseil. Bref on manque de barbecue et de repas d'équipe ! Tout est un peu moins joyeux ! Et puis notre travail actuel c'est aussi pompier de service, stopper l'hémorragie de nos commerces par exemple et jusqu'à maintenant je trouve que l'on s'en sort plutôt bien.

Les maires et conseils municipaux perdent chaque fois un peu plus d'autonomie et de marge de manœuvre. Qu'en penses-tu et que penses-tu des communautés de communes ?

Alors je ne suis pas du style à me plaindre, et je trouve que ceux qui se plaignent le font surtout d'une perte de pouvoir personnel ! De plus, je trouve que l'État est encore bien présent pour nous soutenir. Exemple, notre salle des fêtes a coûté en tout 870 000 €, mais seulement 430 000 € supportés par la commune. De la même manière, notre nouvelle boulangerie ne coûtera que 50 000 €, alors que la note globale est de 168 000 €. Et ça les maires ne le disent pas assez. Et puis, oui, on perd de l'autonomie

mais est-ce toujours une mauvaise chose ? Ce n'est pas sûr ! Exemple, notre réseau d'eau est réparé dans la journée en cas de fuite.Cela, on ne sait pas le faire seul dans des délais aussi courts. Et plus profondément ou fondamentalement je pense que notre avenir est commun. Le Maire fait du lien et rend de fier service de proximité à la population, il ne faut pas oublier la barrière du numérique par exemple.

Quelle est la journée type de Régis SIROT maire d'une commune de 732 habitants dans le sud VIENNE ?

Je vais tous les jours à la mairie. J'arrive et je prépare le café pour bien débuter la journée. Ensuite, je passe en revue les courriers, les mails, j'écris les miens, puis le bureau est ouvert à toutes les sollicitations. Les citoyens n'appellent pas beaucoup mais passe à la mairie pour me voir, me questionner. L'important c'est de «voir le Maire». J'ai une à quatre réunions par semaine en plus des commissions et des conseils mensuels. Je fais les choses les unes après les autres et je ne pourrais pas avoir un autre travail à coté. C'est très chronophage tout ça.

Quels sont les projets en cours pour PERSAC et quels sont les prochains challenges pour notre commune ?

Ce qui me préoccupe le plus, c'est de pouvoir construire ! Pour le reste nous pouvons affirmer que nous aurons notre boulangerie pâtisserie en mars prochain, que l'alimentation/tabac/presse et jeux rouvrira en février et nous travaillons à une mise en place de services de télémédecine. Pour ce qui est des lieux communs nous allons rouvrir le jardin du presbytère au public, continuer de travailler à la restructuration de la place du village en sondant au maximum les habitants. Le cimetière va devoir subir des travaux et Eaux de Vienne va construire une nouvelle station d'épuration.

Es-tu confiant pour les travaux de la place qui pour certains deviennent un « serpent de mer » ?

La complexité de cette transformation, c'est qu'il faut être sûr de rendre service à tout le monde. Pour l'instant je plaide mon indécision.

La question du participatif se pose par rapport à ces dossiers. Les habitants interrogés ne répondent pas en masse à ces questions, qu'en penses-tu ?

C'est dans la nature humaine et dans les habitudes. Mais tu peux croire que si quelque chose est fait il y aura du monde pour dire tout le mal du projet. De plus les projets sont à géométrie variable. Nous pourrions hériter de l'ancien hôtel du commerce, et il faut aussi prendre en compte tous ces changements.

Nous avons réalisé cet interview pour être un peu plus originaux qu'une simple lettre de vœux, alors quels sont les vœux que tu souhaites aux persacois ?

La santé et le bonheur familial avant toute chose, mais je souhaiterais un réel vivre ensemble. C'est-à-dire accepter de connaître les gens tels qu'ils sont, véritablement les rencontrer et ne pas juger à l'emporte-pièce ! C'est la base pour moi, alors soyons vigilants et nous passerons une année riche en échanges.

Cette mixité, c'est bien ce qui fait la richesse d'un conseil municipal en fait ?

Oui tout à fait. Nous ne nous serions pas rencontrés car nous venons tous de milieux et de métiers différents ! Et je profite d'ailleurs pour dire haut et fort que le Maire n'est rien sans son conseil et les employés communaux qui font chaque jour fonctionner les services.

Penses-tu que nos discussions et le débat est riche au sein du conseil actuel ?

Oui, les avis divergeant s'expriment et tous sont écoutés.

Merci, beaucoup Régis pour ta franchise et tes réponses spontannées. Maintenant pour finir, je t'ai préparé un petit portrait chinois. Veux tu te prêter à l'exercice ?

Ok, allons-y !

Si tu étais un moment de la journée ?

Si j'étais un moment de la journée, je serai un matin.

Si tu étais un art ?

J'aime la musique sans la connaître, j'adore le jazz et la musique classique !

Si tu étais un adjectif ?

(Rire) *c'est difficile de parler de soi mais je dirais « bon » mais pas trop bon trop …*

Si tu étais un plat cuisiné ?

Là, tu m'emmènes en Catalogne, donc une paëlla évidemment.

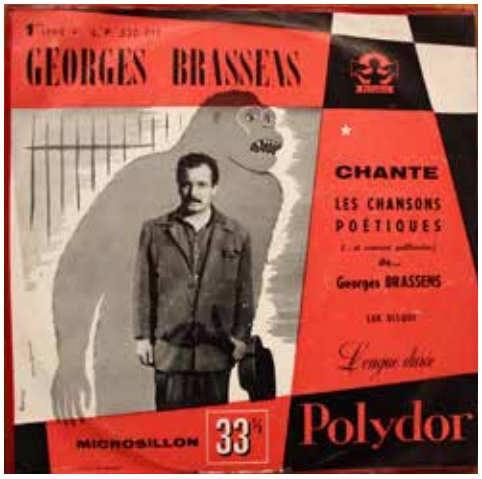

Si tu étais une chanson populaire ?

Ah, j'en gueule souvent des chansons, c'est ma soupape, mais BRASSENS quand même ! Le gorille par exemple.

Si tu étais un livre ?

…La bible en fait, même sans foi, il y a tout dedans…

Si tu étais un film ?

La vie, l'amour, la mort de Claude LELOUCH, m'a beaucoup marqué.

Si tu étais une couleur ?

J'aime le bleu parce que j'aime le ciel !

Si tu étais un objet ?

J'hésite entre le couteau et le stylo, mais le stylo !

Si tu étais une pièce de ta maison ?

Le séjour.

Si tu étais une saison ?

J'ai plus précis encore j'aime septembre.

Si tu étais un vêtement ?

Un blouson !

Propos recueillis par **S.GILORY**

Photographies : archives personnelles **R.SIROT**

et **B.DE BEAUMONT**

Pierre, «le collectionneur de collections».

Bonjour Pierre, merci de m'accueillir dans ta maison d'Ali Baba. A chaque fois que je demande des informations historiques sur la commune la réponse est immuablement demande à Pierre. Pour ce numéro que nous avons dédié à l'écrit j'ai régulièrement eu la même réponse, il est donc difficile de se passer de toi si l'on veut des informations sur PERSAC. Nous allons tout de même imaginer que personne ne te connait et commencer par le début !

Alors Pierre CHAMPION, d'où viens-tu, qui est-tu ?

Je suis originaire de MOULISMES issu de parents agriculteurs, je suis un enfant de la terre, j'ai vécu à la ferme toute ma jeunesse jusqu'à mon service militaire puis j'ai connu l'Algérie et enfin je me suis marié dans l'est aux alentours de VESOUL. J'ai travaillé 1 an à NANCY chez le président des jeunes agriculteurs de l'époque le CNJA qui deviendra plus tard ministre de l'agriculture. Ensuite je suis rentré à LA CHAPELLE VIVIER, 3 ans salarié agricole, puis 4 ans à SILLARS dans une autre ferme et c'est après cela que je suis venu dans cette maison achetée pour moi par ma mère à PERSAC. Là, j'ai travaillé à LA BRULONNIERE au château et un petit peu dans les fermes alentours. Ma femme était aide familiale rurale à l'ADMR. Malheureusement elle n'est plus avec moi, après un AVC, elle doit être entourée de façon permanente et n'est plus autonome. Nous avions la même mentalité, nous étions vraiment sur la même longueur d'onde, plutôt des terriens. Nous avons eu trois enfants deux garçons et une fille.

Je me suis d'ailleurs formé aux petits élevages au lycée de Montmorillon, et j'ai lors de mes premières années de chômage installé un poulailler assez conséquent à PERSAC.

J'ai tout plaqué pour travailler dans l'ébénisterie à LUSSAC-LES-CHÂTEAUX pendant les 8 dernières années de l'entreprise. Au chômage, Monsieur Bastière de Lussac m'a proposé de prendre en charge la stucture qu'il voulait créer pour s'occuper des jeunes Rmistes démunis et laissés pour compte : l'ADECL. Nous étions alors en juin 1990 et j'ai donc été le premier animateur de l'ADECL cette année là. L'histoire a commencé au petit moulin à Lussac, nous avons tout de suite voulu créer un petit musée des outils d'antan puis nous avons mis en place la partie jardinage, la partie construction et restauration du patrimoine, le dépôt vente et l'entretien des espaces verts : des chantiers d'insertion en somme.

Ce petit musée des outils ne serait-il pas ton premier acte de collecteur ?

Les outils, il a fallu en effet les collecter auprès des particuliers, des professionnels mais aussi surveiller les déchetteries et récolter les dons d'où qu'ils venaient. Mais j'étais déjà collectionneur depuis mon enfance, rien de nouveau pour moi donc.

Tu es connu, connu comme historien, connu comme collectionneur, comme archéologue, comme prospecteur, enfin raconte nous comment cela s'est passé et dans quel ordre ?

J'ai toujours été intéressé par l'histoire, et au départ encore plus par la préhistoire. Mon premier biface, je l'ai trouvé à 14 ans à 1 km au dessus de la centrale EDF. C'est un peu comme le point de départ de cette passion. Je suis ce jour là tombé dans le chaudron de « passion » magique comme Obélix. Ensuite tout au long de mes errances dans le milieu agricole j'ai glané avec une part de hasard et une part de « nez » tout de même, les outils et artefacts préhistoriques, protohistoriques, romains et gaulois qui forment la base de ma collection.

Les outils de métier c'est donc venu après ?

Oui, mais il faut dire qu'en fait je suis conservateur ! Je garde tout, enfin presque ! C'est une sauvegarde du passé proche, éloigné et très ancien.

Tu arpentais les champs pour ton métier d'agriculteur, le passage à la retraite a donc été le moment charnière ou tu as vraiment prospecté ?

Oui tout à fait, j'y allais avec mon fils qui est aussi un mordu de la prospection terrestre et grand ramasseur de surface.

As-tu développé ou appliqué des méthodes dites scientifiques où était-ce une démarche plus empirique ?

Non c'est d'une façon aléatoire, sans se munir de cadastre ni même de carte. Après, les lieux sont inscrits dans ma mémoire ! Il y a des terres qui donnent et d'autres pas. Je me suis au fur et à mesure fait connaître des professionnels et j'ai rencontrés tous les scientifiques régionaux de ces périodes, professeur MARCEL, Monsieur LWOOFF, Monsieur PÉRICARD, Madame PINÇON. Ils sont tous passés voir ma collection avec leurs regards de spécialistes.

Avec tous ces kilomètres parcourus, es-tu l'inventeur de certains sites ?

Non pas vraiment, j'ai trouvé des gisements mais rien n'est répertorié, c'est plutôt Jean-Claude PETIT qui a dressé des cartes de sites potentiels et des sites avérés. Il est plus romaniste que moi.

As-tu une période préhistorique préférée ?

J'ai trouvé de tout, Je suis collectionneur et mon graal, c'est « la belle pièce » pierre taillée ou pierre polie je n'ai pas de période préférée.

Comment t'es-tu formé ?

Je me suis constitué une bibliothèque et j'ai lu ! Et puis j'ai croisé quelques érudits !

Y a-t'il des pièces, que tu as trouvées, exposées maintenant dans des musées ?

Non pas à proprement parlé, je prête régulièrement pour des expositions et j'ai des haches de bronze dont les moulages sont au musée de CHAUVIGNY par exemple.

Tes pièces sont-elles répertoriées ou bien publiées ?

Non pas de publication autour de mes pièces ! Mais je note et marque chaque matériel trouvé ! Et je répertorie dans des petits cahiers le lieu et la date de la trouvaille, c'est une gestion personnelle avec un n° d'inventaire personnel.

Avec toutes ces rencontres t'est-il arrivé d'intégrer une véritable équipe de fouilles archéologiques officielle ?

Non, je suis un solitaire, et plus encore quand je scrute le sol en parcourant la campagne, c'est vraiment un dada intime ! Je me suis toujours renseigner à distance des fouilles en cours sur LUSSAC Le site de l'Hermitage, le site de La

L'archéologie et la préhistoire vous interresse, mais vous n'y connaissez pas grand chose, nous vous conseillons le superbe et trés complet site de l'Institut Nationnale de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

https://www.inrap.fr/

et leur chronologie

https://frise-chronologique.inrap.fr/

Marche ou bien même celui de La Piscine à MONTMORILLON, par exemple, mais je n'y ai pas participé.

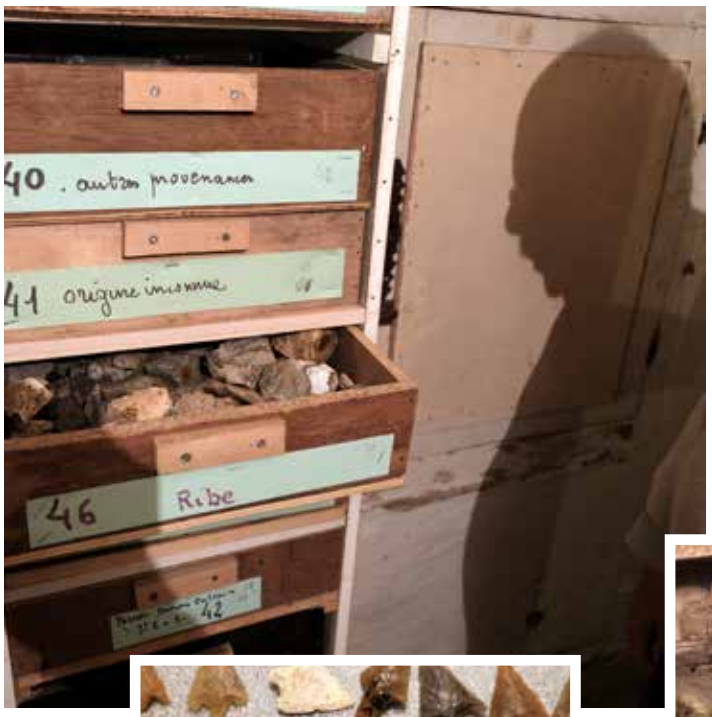

Tes récoltes suivent à peu près la même voie que sur une fouille professionnelle en fait ?

Lavage, séchage, marquage, identification, puis stockage, les plus belles pièces sont mises en vitrine, c'est effectivement comme chez les pros ! J'ai environ 11500 artefacts ! C'est quand même conséquent ! Mais seule une infime partie de cet ensemble est exceptionnelle et montrable.

Ce qu'il faut maintenant dire aux lecteurs c'est qu'à coté de ta collection d'objets préhistoriques tu as une multitude d'autres collections ?

Oui, c'est vrai j'ai, en parallèle de cette collecte d'avant notre ère, accumulé d'autres témoins beaucoup plus jeunes. Les outils suite à la constitution du musée de LUSSAC, et puis tout un tas d'objets que je considère comme des marqueurs d'époques révolues. J'appelle ça « arts et traditions populaires ».

Sont-elles organisées par pièces au sein de ta maison ?

Exactement, les artefacts préhistoriques sont dans le garage, les vieux outils dans le grenier et à chaque zone de la maison correspond une collection ou du moins les ensembles d'objets ayant un lien !

Quelle est pour toi la finalité de toutes ces collections ? Est-ce à des fins pédagogiques ou uniquement de préservation ?

J'aime parler de mes objets, j'aime tout autant les montrer. Que ce soit un outil centenaire ou bien millénaire, ils racontent tous quelque chose de nous ! Et puis tu sais je ne prospecte plus, c'est terminé je ne peux plus ramasser quoique ce soit au sol, alors il me tiennent compagnie maintenant.

Envisagerais-tu de t'en séparer pour les voir dans un musée ou une vitrine publique ?

De façon temporaire pourquoi pas mais jamais je ne m'en séparerais définitivement ! C'est en quelque sorte un héritage que je laisserais à mes enfants, après c'est une autre histoire, à eux d'en faire bon usage.

Tu t'es d'ailleurs intéressé à l'histoire de PERSAC ?

Oui bien sûr, mais je n'écris pas ! Mme GENAUD, a beaucoup écrit pour le Persacois, et puis Jean-Claude PETIT reste la référence en termes d'histoire de notre village. Je suis plutôt un récupérateur de documents ; je possède des kilos de coupures de presse sur PERSAC. Et puis certaines thématiques en lien comme « le loup » par exemple.

As-tu été un acteur important des associations du village ?

J'ai en effet beaucoup donné de mon temps à la Paroisse.

Allons visiter tes collections, je te suis…nous commençons par le garage et les « cailloux »… attention la tête…J'allume…c'est ici !

Mme FAVREAU de la région m'a d'ailleurs appris qu'il y a eu une forge ici mais à quelle époque ça je n'en sais rien !

Nous voilà donc dans le saint des saints ; des livres et puis…

A ça oui, des livres il y en a trois milles dans cette maison, et des revues tout autant ou presque ! Là c'est la préhistoire tu vois, voici mes répertoires où je consigne chaque objet. Voici des éléments de faucilles, et là un couteau qui était à l'origine emmanché. Ce sont des silex taillés qui étaient

associés à du bois ou de l'os par exemple. Ceux là viennent du calvaire de PERSAC ainsi que ces molettes en grès qui servaient à écraser les grains de céréales.

C'est incroyable, des bifaces, des haches polies, des grattoirs, pointes de flèches, des couteaux à dos et même des perles et de la céramique néolithique ! Tu as dû parcourir quelques kilomètres les yeux rivés au sol pour glaner tout ça ?

Bien sûr c'est quelques kilomètres à pied et en voiture. Il y a la chance et le flaire, pour certain je suis tombé dessus dans les déblais de chantier routier, pour d'autres c'est en tamisant du sable pour faire du ciment, mon regard est programmé comme attiré par la forme de ces outils et puis il faut le dire tout de même qu'il y a des gisements comme à PINDRAY où les lames de silex se ramassent comme les feuilles mortes en automne.

Pas besoin pour toi de te référer à tes registres, tu connais l'histoire de chaque objet ?

Oui je sais dans quelle commune, dans quels champs et quelles parcelles je les ai trouvés. Il y a effectivement plusieurs périodes paléo, méso, néo, âge du bronze, âge du fer, gallo-romain, mérovingien, médiéval etc. Ce qui n'est pas dans les vitrines se trouve dans les tiroirs que tu vois ici.

Prenons maintenant l'escalier qui nous mène au musée personnel des vieux outils de Pierre CHAMPION !

Dans ces marches, tu peux voir des fragments de

météorites de ROCHECHOUART et tout en haut à gauche c'est là : les outils, les témoins d'arts de vivre et de traditions que j'accumule depuis plus de 30 ans.

Waouh !!! C'est une « collection accumulation » ?

Oui, c'est impressionnant, mais tous ces objets sont tout de même rassemblés par métier ou domaines d'activité.

C'est incroyable !

Pour savoir où on va il faut savoir d'où on vient. C'est un peu la philosophie qui m'anime et voilà le résultat.

Les céramiques électriques, les capsules de bières en porcelaine, clefs, téléphones, fers à repasser, moulin à café, parapluies, appareils photographiques, instruments de musique, outils de maçon, de menuisier (scies, trusquins, rabots), matériel scolaire, buvard d'écolier, harnachements, minéraux, fossiles...

Tu pratiques donc un peu...et nos lecteurs peut-être un peu l'...

Aérophilatélie Poste aérienne
Aérophilie Aviation
Ailurophilie Chats
Appertophilie Ouvre-boîtes
Aqualabélophiliste Étiquettes de bouteilles d'eau
Aquariophiliste animal dans un aquarium
Arctophilie Ours en peluche
Arénophilie Sables
Atramantophilie Encriers
Autophilie Dédicaces
Avrilopiscicophilie Poissons d'avril
Bédéphilie Bandes dessinées

Bétâcornophilie objets en corne

Bibliomanie Livres ordinaires
Bibliophilie Livres précieux
Biletophilie Billets de banque
Bistrophilie Objets de bistrot

Bolophilie tasses et bols à café

Boximusicophilie Boîte à musique
Botumodélophilie Bateaux en bouteille
Buirophilie Burettes d'huiles
Buticulamicrophilie Mignonnettes de boissons
Buticulaplasticulophilie Bouteilles en plastique
Buticulamicrophilie microphiliste Bouteilles miniatures (alcool)
Buxidanicophilie Tabatières
Calamophilie Plumes et porte-plume
Calcéologie Chaussures et souliers
Camisophilie Chemises
Campanophilie Cloches
Canérophilie Canards
Canivetie Images pieuses manuelles
Capéophilie Chapeaux
Capillabélophilie Étiquettes de fond de chapeaux
Cappaspingulophilie Épingles à chapeau
Capsulophilie Capsules de bouteilles
Cartophilie Cartes postales
Cartovisitophilie Cartes de visite

Cassanuxiphilie Casse-noix

Céphaloclastophilie Casse-tête
Cervalobélophilie ou tégestophilie Sous-bock de bière
Cervalabélophilie Étiquettes de bouteilles de bière
Chalunopantaxophilie Pendules neuchâteloises
Chartalophilie Cartons d'emballage
Chartasignopaginophilie Marque-pages en papier

Chélonéphilie Tortues

Chionosphéréphile boules à neige
Chromophilie Affiches
Circinusophile Compas
Claverotamophilie Clé a molettes
Clavissophilie Clés
Clupéidophilie Boîtes de sardines
Cochliophilie Cuillères
Coffféaphilie Cafetières
Colombophilie Pigeons voyageurs
Conchyliophilie Coquillages
Copocléphilie Porte-clés
Coquetiphilie Coquetiers

Cristallographie, Cristallophilie Cristaux
Cruciverbie Mots croisés
Cucullaphilie Cagoules
Cucurbitacie Étiquettes de melons
Culbutophilie Culbuto
Cumixaphilie Allumettes
Cuniculophilie Lapins, lièvres
Daguérotypie Plaques photographiques
Deltiologiste Cartes postales
Dentiscalpie Cure-dents
Digiconsuériphilie Dés à coudre
Discophilie Disques

Echéphilie jeu d'échecs

Émétoaérosagophilie Sacs à vomi non utilisés

Encanolivretie Catalogues de ventes aux enchères
Entomologie insectes, papillons
Énumérophilie Listes
Éphécalarophilie Calendriers
Érinnophilie Vignettes sans valeur postale
Erpétolophilie Grenouilles
Ésitériophilie Titres de transport (chemin de fer, autobus)
Éthylabélophilie Étiquettes de vin, de bouteilles d'alcool
Exanumismatie Jetons et métal frappé sans valeur nominale

Fabophilie Fèves de galettes des rois

Faexophile Crottes d'animaux

Félinophilie ou Ailurophilie Chats
Ferrovipathie Trains réels et objets du Chemin de fer
Fibulanomisyophilie Agrafes de vêtements.
Fibulanophilie ou Filbulanomie Boutons
Fiscophilie Timbres fiscaux
Fructolabelophile Étiquettes de fruits
Florevasophile Vases à fleurs

Gallinoklougophilie Cuisses de poulets
Gallinophilie Poules et coqs
Gazettophilie Journaux
Glacophilie Emballages de glace ou de yaourt
Glandophilie Balles de frondes
Glycophilie Emballages de sucre pleins
Halieutophiliste Articles de pêche
Héraldique Blasons
Héraldocommunophilie Sceaux municipaux
Herpétolophilie Reptiles

Huhulophilie Chouettes et hiboux

Ichtyophilie Poissons (miniatures)
Iconomécanophilie Appareils photographiques
Iconophilie Images pieuses mécaniques

Incudinophilie Enclumes

Insignophilie Insignes
Instogratophilie Tickets de loterie à gratter
Jetonophilie Jetons
Jocondophilie La Joconde
Jokérophilie Joker (de cartes à jouer)
Khélonéphilie Tortues
Kravacolluphilie Cravates

Lamptérophile Lampe à souder

Latrinapapirophilie Papier toilette

Lécythiophilie Flacons de parfum
Lécythiophilie Bouteilles miniatures (parfum)
Légufrulabélophilie Étiquettes de fruit et légumes
Lépidoptérophilie Papillons
Libellocénophilie Menus
Lithophilie Pierres gravées
Lucanophilie Cerfs-volants
Luciexstinguophilie Eteignoirs
Ludophilie Jeux et jouets
Luminophilie Lampes
Magopinaciophilie Tracts publicitaires des marabouts
Marcophilie Oblitérations postales
Maïeusophilie Objets montrants des d'accouchements
Mécarithmophilie Machines à calculer
Mécascriptophilie Machines à écrire

Mechanophilie Voiture

Médaillite Médailles
Mélabélophile Étiquettes de miel
Mémorabilia Objets olympiques et sportifs
Mérellophilie Méreaux
Métrolophilie Balance (instrument)
Microtyrosémiophilie Étiquettes de gruyère
Microcochliarmaphilie Cuillères touristiques
Minéralophilie Minéraux
Miniaturophilie Modèles réduits
Mnémophilie Souvenirs
Mobilophile Téléphones mobiles
Molafabophilie Moulins à café
Molubdotémophilie Taille-crayons
Motophilie Motos
Missuphilie Menus
Mycophilie Champignons

Nanomanie Nains de jardin

Nanipabullophilie Nain de jardin à brouette

Napoléonie Tout sur Napoléon
Neigenboulophilie Boule neigeuse
Nicophilie Paquets de cigarettes ; Cigarettes
Nissophilie Îles (thème)
Nœudelerophilie Nœuds papillons
Nucléoextractophilie Dénoyauteurs
Numismatique ou Numismatie Monnaies

Obituarophilie Faire-part de décès
Ocaludophilie Jeux de l'oie
Odolaphilie Parfums
Œnographilie Étiquettes de bouteilles de vin

Oleumpizzasagoplasticulophilie Sachets plastiques d'huile à pizza

Ooligistie Œufs d'oiseaux
Opercuphilie Couvercles de petits pots de crème
Ovokindersurprisophilie Œufs Kinder
Ovorajomorphiiphilie Œufs de raies

Pachydermophilie Éléphants
Paléographie Écritures anciennes
Paléontologie Fossiles
Papibeverophilie Buvards publicitaires
Papiranapinophilie Motifs de feuilles d'essuie-tout
Paraphilatélie Timbres autres que postaux
Paternataliphile Pères Noëls

Pépériphilie Poivrières

Périglycophilie Emballages de sucre vides
Persactualiphilie les 5 premiers N° du PERSACtualités
Phalérisie Décorations
Philatélie Timbres-poste
Philopinie Pin's
Philocorboliste Corbillards

Philuménie Boîtes d'allumettes

Phlogophilie Flammes postales
Phonephilie Téléphones
Pictopublicephilie Albums d'images publicitaires

Pipomanie Pipes

Pissadouphile Pots de chambre
Placomusophilie Plaque de muselet de champagne
Placophilie Plaques d'immatriculation
Plangonophilie Poupées
Plombophilie Plombs fiscaux
Préservatophilie Préservatifs
Pressophilie Fers à repasser
Ptérophilie Plumes d'oiseaux
Puxisardinophilie Boîtes de sardines
Pyrogénophilie Pyrogènes
Pyrophilie Briquets
Pyrothécophile Munition d'arme à feu

Popiste Pop art
Russaphilie Gommes
Rasophilie Rasoirs
Rastelussophilie Râteaux

Salinophilie Salières
Saponiphilie Savonnettes
Scalaglobuphilie Boules de rampes d'escaliers
Schoïnopentaxophilie Cordes de pendus
Scutelliphilie Écussons
Sibilumophilie Sifflets
Sidérophilie Fers à repasser en fer
Sigillophilie Sceaux

Signopaginophilie Marque-pages

Sphénisciphilie Manchots
Stéphanophilie Couronnes de galettes des rois
Stickophilie Autocollants
Suidéphilie Cochons
Stylobiliaphile stylo

Tabacophilie Tout sur le tabac
Tappabotuphilie Bouchons
Taquinophilie Taquins
Tégestophilie Tout sur la bière
Télécartophilie Cartes téléphonique
Téphraphile Cendriers
Tintinophilie Tout sur Tintin
Tudiculaphilie Cuillères à cocktail
Tupiphilie Toupies
Tyrosémiophilie Étiquettes de fromage

Ultratrifoliophilie Trèfle à quatre feuilles
Vaccaphilie Vaches (thème)
Vachequiritphile Tout sur la Vache qui rit
Vélocipédie Vélos

Ventilaphilie Ventilateurs

Vêtiétiquetophilie Étiquettes de vêtements
Vexillophilie Drapeaux et étendards
Vidéoludologie ou vidéoludophilie Jeux vidéo
Vitolphilie Bagues de cigares
Vitolphiluménie Boîtes de cigares
Votaphile Factures anciennes

Whiscotchphilie Whiskies et scotchs
Xylophilie Gravures sur bois

Oui, effectivement, mais je ne connais pas tous ces mots farfelus et je ne collectionne pas tout non plus !

Prospecteur, ramasseur, collecteur, amasseur d'artefacts, trieur, classeur, tu mets à l'abri de l'oubli les objets de nos vies quotidiennes. As-tu des limites à cette quête ?

L'âge bien sûr est un frein, je ne prospecte plus du tout dans les champs ! Et l'autre limite c'est le respect des sites, je ramassais, effectivement mais je ne fouille pas. C'est strictement interdit de toutes façons ! (voir notre «Pour aller plus loin» page 27). Un objet archéologique, à moins d'être extrêmement rare, n'a en fait, plus de valeur, lorsqu'il est hors structure, hors contexte. Le ramassage de surface au contraire, s'il est fait en lien avec les archéologues, permet de dresser la «carte archéologique» et de comprendre les notions d'occupation des territoires. Pour les objets, j'accepte encore les dons, mais surtout, je trie, classe et regarde ma collection avec tendresse assez souvent.

Merci vraiment Pierre, pour ton accueil chaleureux et ton anthousiasme à partager tes connaissances et ton perpétuel intérêt des gens.

Propos recueillis et photographies S.GILORY

Pour aller un peu plus loin...

Le droit de propriété des objets archéologiques est complexe. Il dépend du mode de découverte mais aussi de la date de cette découverte. Tour d'horizon des différentes législations pour y voir plus clair.

Différentes sortes de découvertes

Pour pouvoir répondre à la question initiale, il faut savoir qu'il existe plusieurs sortes de découvertes. Notamment celles faites dans le cadre de fouilles officielles, celles faites fortuitement et celles faites dans le cadre de fouilles menées à l'initiative de particuliers à l'aide de détecteurs de métaux.

La découverte fortuite

Le code du Patrimoine définit comme «découverte fortuite» la mise au jour de tout objet pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, faite à la suite de travaux ou d'un fait quelconque.

Celui qui est, en droit, qualifié «d'inventeur de vestiges ou d'objets», autrement dit l'auteur de la découverte, et le propriétaire du lieu où ils ont été découverts, sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit le transmettre sans délai au préfet.

Les découvertes réalisées à l'aide d'un détecteur de métaux

«Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche», énonce l'article L542-2 du Code du Patrimoine.

La fouille archéologique non autorisée est punie d'une amende de 7.500€.

Si les objets archéologiques, tout comme les vestiges immobiliers, sont détruits, dégradés ou détériorés, le fouilleur non autorisé s'expose à l'application de l'article 322-3-1 du Code pénal, soit 7 ans d'emprisonnement et 100.000€ d'amende.

Quant à la revente ou l'achat, un objet archéologique découvert ou dissimulé en violation des dispositions du Code du Patrimoine est puni de deux ans de prison et de 4.500€ d'amende.

Biens archéologiques mobiliers

Il faut aussi savoir que les droits et les devoirs qui découlent des découvertes dépendent de la date de mise au jour des biens et de leur qualité (biens immobiliers ou biens mobiliers).

Depuis la loi du 7 juillet 2016, quel que soit le mode de découverte, tous les biens archéologiques mobiliers mis au jour à compter de cette date sont présumés appartenir à l'État dès leur mise au jour au cours d'une opération archéologique et, en cas de découverte fortuite, à compter de la reconnaissance de l'intérêt scientifique justifiant leur conservation.

Pour les biens mobiliers mis au jour avant le 7 juillet 2016, le propriétaire du terrain où a eu lieu la découverte et/ou la personne ayant fait la découverte («l'inventeur») peuvent faire valoir leurs droits de propriété. Un partage est alors réalisé avec l'État.

Biens archéologiques immobiliers

Les biens mis au jour après la promulgation de loi du 17 janvier 2001 appartiennent à l'État dès leur mise au jour à la suite d'opérations archéologiques ou en cas de découverte fortuite.

Mais, «l'État verse au propriétaire du fond où est situé le bien une indemnité destinée à compenser le dommage qui peut lui être occasionné pour accéder audit bien. A défaut d'accord amiable sur le montant de l'indemnité, celle-ci est fixée par le juge judiciaire».

Pour les biens mis au jour avant la promulgation de la loi du 17 janvier 2001, c'est l'autorité administrative qui statue. Lorsque le bien est découvert fortuitement et qu'il donne lieu à une exploitation, la personne qui assure cette exploitation verse à l'inventeur une indemnité forfaitaire ou, à défaut, intéresse ce dernier au résultat de l'exploitation du bien.

Pour cette édition, nous avons choisi d'aller à la rencontre d'Elisabeth BETOUX, relieuse et restauratrice de livres et habitant notre village d'artistes.

Nous pénétrons par un beau samedi après-midi, toutes curieuses de ce savoir-faire, dans l'antre magique. Un atelier, c'est tout une ambiance qui vous imprègne.

Bonjour Elisabeth. Nous sommes ici pour parler de vous et de votre art. Comment nomme-t-on le métier que vous exercez ?

Mon métier c'est relieur, restauratrice de livres anciens et documents graphiques. Les documents graphiques concernent la restauration papier c'est-à-dire supports papiers. Ça peut être des moisissures, des déchirures, des lacunes. Là, je travaille pour nettoyer et restaurer.

Rentrons dans le vif du sujet. Ce sont donc deux savoir-faire distincts mais qui se complètent ?

Lors de ma formation de restauratrice de livres anciens, j'ai appris à refaire des reliures, du Moyen Age jusqu'à nos jours. On peut avoir toutes sortes de dégradations. Par exemple ce livre quand il arrive dans mon atelier.

Là, je suis sur un incunable, c'est un livre qui a été imprimé avant 1500. Je commence à avoir un petit truc au cœur, on se dit : « ben mince François 1er».

Le restaurateur est là pour réparer d'abord les feuillets, déchirures, lacunes du corps d'ouvrage et ensuite la reliure. Ici je suis sur un cas exceptionnel parce que la reliure est originale. Très souvent la reliure est faite pour protéger le livre. Pour cet ouvrage de l'an 1490 il ne restait pas grand-chose mais j'ai tout gardé ; c'est passionnant. Je dis toujours qu'en restauration on reprend les gestes du relieur de l'époque donc une restauration sur un recueil du XVIe ne va pas se faire comme un XVIIIe, un XIXe ou comme un XXe (car on peut aussi restaurer des dégradations sur des bandes dessinées, album photos, archives).

J'ai aussi restauré un petit paroissien haut de 2,5 cm. C'était à une dame qui collectionnait pour des maisons de poupées. Elle était donc venue me voir en fin de compte car il y avait exactement les mêmes dégradations que dans les grands livres, c'est pareil. Je m'étais dit que j'allais travailler à la loupe, pas du tout parce qu'on grossit les lacunes et les dégradations et on ne peut plus travailler. Du coup c'est à l'œil. Pas facile mais ce fût une expérience intéressante, pas ordinaire.

Et pour la reliure ?

C'est autre chose. Par exemple, je vais prendre un livre broché, c'est-à-dire un livre qui n'a jamais eu de couverture dure. La reliure est faite pour protéger le corps d'ouvrage. Il y a 36 étapes différentes au millimètre près contrairement à la restauration, où c'est l'œil de l'artiste qui fait la restauration. Après, quand je fais les 36 étapes, j'arrive par exemple à un demi-cuir ou plein cuir, c'est-à-dire le dos en cuir et du papier marbré sur les plats. Je fais mes papiers marbrés car on personnalise beaucoup, c'est magique. On ne peut pas faire deux modèles identiques. Le marbrage est né en Chine. En Turquie on en trouve encore de très beaux, notamment des pastels qui servaient aux sultans pour faire leurs écrits. Ensuite, c'est arrivé en Italie, c'est un peu comme la route du papier.

Le papier marbré protège le livre. Pour le colorer et faire les effets, je fais une gomme avec de la gomme guar comme un gel plus ou moins liquide, que je verse dans ma cuve (environ 10 l). Je dilue ensuite mes encres de graveur de couleurs primaires afin de faire les couleurs que je souhaite. Sur ma cuve je jette des petites gouttes d'encres qui vont rester en surface et avec un autre bâtonnet je vais faire un dessin (peigné, chevrons…). Je pose la feuille sur la

gomme et l'encre est imprimée sur la feuille.

Dans la reliure, le plus simple est le demi-cuir. Après il y a des reliures plein-cuir (surtout pour des ouvrages qui ont une certaine valeur) et après il y a les livres d'artistes (style grimoire). J'ai réalisé un livre pour une exposition dans ce style dont les ais (couvertures) sont en bois.

C'est une technique médiévale des moines qui confectionnaient des reliures. Couture faite sur nerfs ou ficelle de chanvre et fil de lin, et la passure (lanière qui rentre le bois) que les moines brulaient avec un tisonnier. Ensuite ils le recouvraient de peau de porc, pour les plus anciens, ou de peau de veau. A vrai dire ils prenaient les peaux de tout ce qu'ils avaient dans leur cheptel.

En ce qui concerne les enluminures, l'enlumineur peint sur parchemin qu'on appelle du Velin, qui est de la peau de veau mort-né, il est blanc et tanné. C'est la plus belle des qualités. Une fois que ces parchemins sont cousus, on va mettre des clés pour bien consolider, c'est-à-dire que l'on met des bandes du parchemin sur le dos. A ne pas confondre avec le papier parcheminé pour la calligraphie et les reliures. Mais les moines ne prenaient du parchemin que pour les enluminures sinon ils prenaient ce qu'ils avaient. Les encres s'altèrent rapidement lorsqu'elles ne sont pas protégées.

Quand un livre arrive dans mon atelier, je fais d'abord la datation par rapport à la reliure (nerf, cuir) et par rapport à la dorure du dos car chaque époque a eu un fleuron différent. Certains sont très simples comme au XVIe, certains sont entourés, plus riches (chardons, petites fleurs du XVIIIe). Il y a aussi les composteurs et les lettres pour les titres notamment. Ensuite je vais l'ouvrir, pour la datation du papier (Vergé ou Velin).

Pour une restauration, on « débroche » complètement le livre pour voir ce qu'il y a en dessous. C'est-à-dire qu'on le débroche pour prendre les cahiers ; on enlève les coutures d'avant et on va refaire une couture à l'identique et c'est cette couture qui coud le corps d'ouvrage. C'est pour ça que le corps d'ouvrage s'ouvre et tient.

Sur ce livre, on est au XVIIe siècle (1613), les feuillets manquants ont été retrouvés à la Bibliothèque

Nationale, photocopiés et réinsérés mais il faut qu'on puisse retrouver le texte dans son intégralité. Le papier a des grains différents, exemple : le papier Verger, qui a du grain, est un papier qui a des valeurs, il a une trame. On l'appelait le papier à la cuve, c'est-à-dire que le papetier mettait sa pâte dans un genre de tamis, donc l'eau s'écoulait de la pâte à papier et le tamis laissait une trace. On est avec ce genre de papier jusqu'à la fin du XVIIIe

Reconnaissez-vous un fabricant en fonction du filigrane du papier ?

Si on feuillette quelques pages d'un livre on peut apercevoir un filigrane en le regardant en transparence. Il existe encore des fabricants de papier à la main, à l'ancienne, en France qui ont une qualité extraordinaire et de grammages différents.

Après le XVIIIe il y a le papier Vélin, un peu nuageux et sans trame.

Il faut savoir que les papiers n'acceptent pas toutes les encres. Dans les ouvrages imprimés, l'encre ne dérange pas parce que c'est de l'imprimerie. Je peux les laver. Si c'est de la calligraphie manuscrite je ne lave pas, je laisse en l'état. Lorsqu'on reçoit un corps d'ouvrage, d'abord on le nettoie pour ôter la saleté et la poussière. Ensuite on passe à la gomme sèche, en poudre, pour décrasser le papier et s'il reste des petites choses qui ne vont pas on le traite avec un bain aqueux et c'est incroyable l'eau à ce moment-là devient jaune. Mais le papier ne ressort pas blanc, je le laisse en l'état.

Pour revenir à nos cahiers, c'est l'imprimeur qui a imprimé plusieurs cahiers (un cahier ce sont plusieurs doubles feuillets) que nous allons recoudre ensemble

Donc on débroche complètement, on répare s'il y a des déchirures, et après il passe à la couture qui va se faire exactement comme avant. Suivant les époques, ici XVIIe, je refais la couture, avec la ficelle de chanvre et le nerf qui ressortent (sur le dos du livre, comme des petits bourrelets qui dépendent

en nombre, du gabarit du livre).

Je fais la couture à l'identique avec cet objet : un « cousoir ».

Il existe des « cousoirs » de différentes grandeurs pour s'adapter à la hauteur et la grosseur des livres. Je mets des ficelles de chanvre à la verticale et je vais coudre chaque cahier l'un après l'autre avec du fil de lin, d'une certaine épaisseur, et correspondant au nombre de cahiers du livre et à la qualité du papier. Je passe le fil dans de la cire d'abeille pour le consolider, le protéger. J'insère le fil au milieu du cahier. Au fur et à mesure on place les cahiers les uns sur les autres et on monte.

Sur les livres récents la ficelle de chanvre rentre dans le livre : il est grecqué. Après il y aura un faux dos et des faux nerfs. C'est la différence entre l'ancien et le XXe, XXIe.

Dans la restauration d'un livre qui aurait été juste abîmé sur une ou deux pages je ne débroche pas. Je remets du papier sur ce qui manque. Pour un livre qui aurait subi l'assaut d'insectes aimant manger le papier par exemple, donc troué sur plusieurs pages ou sur toute l'épaisseur du livre, il faut totalement débrocher. Pour colmater la déchirure, je refais une sorte de pâte à papier et je remplis les manques. Nous travaillons avec du papier japon car c'est un papier végétal qui a des fibres qui vont nous permettre de réparer de toutes petites déchirures. Un papier de cette sorte ne se coupe pas, il se déchire pour garder les fibres. Son grammage fait qu'il est plus ou moins transparent. Je le teinte suivant les besoins au café ou au thé.

Si la couture est correcte (par rapport aux cahiers qui sortent ou pas), et que les fils sont bons, je n'interviens pas sur la couture. Sinon il faut la refaire.

J'ai restauré un livre qui a brûlé après la deuxième guerre. Le cuir a brûlé, le bois a brûlé mais la reliure étant en bois a sauvé le corps d'ouvrage. J'ai restauré le bois et les fermoirs. J'ai pris de la peau de porc que j'ai teintée et j'ai fait un pastiche. Pour les ferrures manquantes j'ai fait intervenir un joaillier. C'est une bible protestante, bible qui est un livre familial car les naissances, les mariages, les décès y sont notés.

J'ai une préférence pour la restauration. Quand j'ai entre les mains un livre ancien, je suis heureuse et en plus aucun livre n'est identique. Le travail est différent du fait des matières et de la sensibilité de l'artiste au moment où il l'a fait. J'ai restauré énormément de livres du XIXe en Percaline (type des livres que l'on vous remettait à la fin de l'année à l'école) qui ont souvent une valeur sentimentale énorme. La Percaline est un tissu. Comme une toile cirée de l'époque qui malheureusement n'était pas solide car en toile apprêtée.

Justement, quels sont les principaux outils et les principales matières que vous utilisez ?

Les outils dont on se sert le plus sont : les pointes, les plioirs de différentes formes et matières (ivoire, os ou résine…), scalpel, pointe, compas, équerres, couteau à parer (pour affinage et la taille du cuir).

Ici c'est une presse « adorée » à dorer pour le doreur pour lequel il faut que le livre soit fixe. Mais cette presse nous sert aussi pour tenir le livre lorsque nous travaillons sur les « mors » (bord du dos du livre) et les coiffes (le haut et le bas du dos), pour pouvoir travailler avec les 2 mains. Photo 9 (793)

Pour les inscriptions dorées simples j'utilise des fleurons en bronze. Pour imprimer, j'allume mon petit four, je mets les lettres sur le composteur, je teste régulièrement la chaleur par plongeon dans l'eau. Je travaille avec du film d'or. Lorsque c'est prêt je teste sur une chute car comme nous écrivons à l'envers, je vérifie que tout soit conforme. Pour mettre les lettres dans le bon sens nous avons un repère sur le composteur. Je possède plusieurs polices de caractères dont une pour les états civils dans les mairies car il faut que ce soit écrit en gros. Cela ressemble à du matériel de typographie.

Vous nous avez parlé de couvertures cuir, demi-cuir. Vous utilisez donc des cuirs que vous façonnez ?

Oui, tout à fait. J'utilise plusieurs sortes de cuirs : du buffle, du chagrin (chèvre), de la basane (mouton) et du veau. Le chagrin c'est de la chèvre qui a un beau grain, belle qualité. Très intéressant car très agréable à travailler et très robuste.

Le veau qui, je trouve, est le plus beau et le plus solide. Il n'y a pas de grains. Il est souple et lisse. En reliure ça épouse bien les formes. C'est une peau qui

se patine au fil du temps. J'achète la peau naturelle et je la teins. Les teintures sont naturelles comme pour les teintures de soie.

Pour le buffle c'est autre chose. Les peaux sont très grandes, très épaisses. L'avantage c'est qu'il en existe de toutes les couleurs, pour la reliure contemporaine c'est génial. Je vais le parer comme les autres. Pour moi ce n'est pas un cuir de relieur mais plutôt un cuir de maroquinier. La différence entre les deux est que le cuir du maroquinier est imperméable alors que pour les relieurs il faut qu'il soit perméable car je le mouille pour qu'il prenne la forme. On achète la peau en entier. Il y a les pattes, le collier, donc des grains différents. Pour faire un plein cuir, je mets le plus solide (le plus souvent le centre de la pièce) sur le dos du livre, comme ça mes plats vont être identiques. Je garde les chutes pour faire une mosaïque, un décor sur une reliure, voire des demi-cuirs. Il y a des épaisseurs différentes par rapport au cuir initial mais pour la restauration je vais l'affiner suivant la lacune ou les morceaux que je dois réparer. Je fais un patron du morceau, je découpe mon cuir, le pare et l'affine, car je vais le rentrer sous les parties anciennes. Il ne faut pas qu'il y ait de dénivelés entre le nouveau et l'ancien. Ensuite j'estompe, c'est-à-dire qu'il faut reprendre la couleur du cuir initial que l'on aura nettoyé. Pour les fournisseurs, je m'adresse principalement sur Paris. Ils fournissent encore du matériel et des produits de qualité nécessaires pour un métier qui est loin d'être mort.

Ce que je fais en restauration du livre est réversible. Si ce que j'ai fait ne plaît pas, je peux tout défaire et refaire. Mes colles sont spéciales et naturelles avec un Ph neutre.

A la base c'est un métier que vous avez appris jeune ou plus tard ?

Après avoir élevé mes fils, à la trentaine, j'ai eu envie de reprendre mes études dans le livre. J'étais aux Beaux-Arts. J'ai fait des stages en reliure et ensuite je me suis engagée dans des études de restauration de livres et documents graphiques. Je me suis découvert une passion. J'ai eu un professeur exceptionnel qui est mon maître. Il a commencé en apprentissage et il est devenu un pédagogue formidable. Trente ans après, j'ai encore les mêmes gestes que lui, je fabrique les mêmes colles.

Aujourd'hui et avec du recul, j'ai trente ans de métier plus mes études avant, je pense qu'un bon ouvrier est celui qui travaille tous les jours, il n'y a pas de secret. En plus dans les métiers d'arts, on adore ce qu'on fait. Plus c'est difficile, plus on m'apporte un livre que je n'ai pas beaucoup travaillé, plus ça m'intéresse parce que je suis quand même dans les difficultés, c'est ce qui me sert à avancer. C'est ma passion surtout la restauration, et c'est un métier qui nécessite des connaissances historiques car il faut être sûre de ce qu'on fait. C'est un savoir- faire.

Une personne qui voudrait devenir relieur il faut qu'elle passe par quelle formation ?

Normalement pour le relieur il faut le CAP. Avec le CAP il peut ouvrir son atelier mais cela va être difficile pour lui. Il faut faire des salons, du commercial, et le travail à l'atelier.

On peut se spécialiser dans différentes reliures : reliure de luxe, reliure pour les archives, pour les particuliers. Pour les études de restauration c'est 4 ans avec un maximum de stages chez des professionnels.

Un jeune qui souhaite monter son entreprise, il faut qu'il connaisse la reliure de base pour tous les styles de livres. Il faut un bon relationnel, se déplacer. En qualité personnelle, il faut être minutieux, méticuleux et être créatif. Il est souhaitable, pour pouvoir en vivre, d'ajouter d'autres cordes à son arc comme je l'ai fait ; par exemple la restauration papiers, dorures, parures. Pour vivre de son métier, les premières années sont souvent difficiles, entre l'investissement dans le matériel et se faire une clientèle. C'est pour cela qu'il faut bien programmer et être vigilant sur l'organisation : travail propre et contacts extérieurs. C'est aussi un métier qui demande une bonne vue et qui fait énormément travailler les mains.

Les métiers de Relieur et de Restaurateur sont complètement différents mais peuvent être complémentaires.

Il faut savoir que nous avons aussi des métiers autour du livre pour les travaux différents comme le doreur, le pareur, le marbreur.

Si vous souhaitez vous former à ce métier :

Relieur est un métier très ancien qui consistait autrefois à protéger des manuscrits, puis des livres imprimés.

Aujourd'hui, on confie le plus souvent au relieur des ouvrages courants pour une reliure simple, mais aussi, plus rarement, des manuscrits ou des livres précieux pour lesquels il réalise une reliure d'art.

Études / Formation pour devenir Relieur-doreur

Après la 3e (niveau V)

- CAP arts de la reliure (CFA de la SEPR)

Niveau bac (niveau IV)

- BMA - brevet des métiers d'art – art de la reliure et de la dorure

Niveau bac + 2

- DN Made – diplôme national des métiers d'art et du design mention livre parcours reliure et création de patrimoine (Ecole Estienne)

http://etudiant.aujourdhui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/relieur-doreur.html

https://www.cidj.com/metiers/relieur-doreur

https://infos.emploipublic.fr/article/devenir-relieur-aux-archives-eea-8395

Technicien d'art, relieur dans la fonction publique de l'Etat : concours de recrutement

Le ministère de la Culture peut organiser des concours de recrutement de techniciens d'art, métiers du papier, spécialité "relieur". Si vous recherchez un emploi dans le secteur culturel, voir aussi les offres d'emploi publiées sur Emploipublic.fr.

S'il n'est pas fonctionnaire d'un organisme d'État, musée ou autre, un relieur salarié peut ouvrir son propre atelier ou créer son entreprise.

Organisez-vous des ateliers ?

Oui j'organise des cours de reliure. L'organisation d'ateliers peut être un apport enrichissant humainement et aider à la naissance de passion. On fait passer un message. Il faut être humble devant son livre et réfléchir, aimer les livres.

En conclusion, j'ai la chance de travailler dans un environnement que j'ai choisi, sans produit chimique et avec des matériaux nobles. Mais même si on peut penser qu'un travailleur indépendant n'a pas d'horaires imposés, je pense qu'il faut se donner des horaires de travail, mais on reste libre dans la répartition de notre temps.

Merci à Élisabeth qui a su nous faire partager sa passion et nous tenir en haleine quelques heures. Un métier de sauvegarde du patrimoine, lequel, nous en sommes certaines, perdurera malgré le tout numérique.

Propos recueillis par Véronique FERRETTI

et Audrey ORDRONNEAU

Pour aller un peu plus loin...

L'HISTOIRE DU LIVRE : NAISSANCE ET ÉVOLUTION D'UN SUPPORT

Les tablettes d'argile

Aux alentours de 4000 av. J.-C. Ce sont les Sumériens, l'ancien peuple vivant en Mésopotamie qui ont inventé le premier système d'écriture documenté : l'écriture cunéiforme. Les signes étaient incisés à l'aide d'un outil pointu sur une tablette d'argile.

Les rouleaux de papyrus

Pour admirer les premiers rouleaux de papyrus, il faut faire un bond en avant jusqu'à 2400 av. JC. Les feuilles de cette plante étaient collées les unes à la suite des autres pour former des rouleaux atteignant parfois près de 16 mètres de long.

Le parchemin, l'un des meilleurs supports d'écriture

C'est aux alentours du IIe siècle av. J.-C. qu'est apparu un nouveau support d'écriture : le parchemin, une membrane issue d'une peau d'animal brûlée, nettoyée et repassée. Le mot « parchemin » vient de la ville de Pergame, un lieu où se trouvait l'une des plus grandes bibliothèques au monde qui ne pouvait rivaliser qu'avec la bibliothèque d'Alexandrie. Lorsque le papyrus a commencé à manquer, le parchemin est alors devenu une excellente alternative.

Les tablettes de cire, les ancêtres des tablettes numériques

Des tablettes de cire bien plus pratiques que les précédents supports d'écriture ont commencé à circuler dans la Rome antique et en Grèce. Il s'agissait de petits blocs de bois recouverts de plusieurs couches de cire que l'on gravait à l'aide d'un stylet.

Les codes, ces véritables premiers livres

Nous voilà arrivés à la plus grande révolution de l'histoire du livre. Les Romains les appelaient « codes », un mot dérivant du latin « caudex » (écorce, tronc d'arbre). Ces codes ressemblaient aux livres tels qu'on les connaît aujourd'hui : ils étaient recouverts d'une couverture en bois et renfermaient des feuilles de papyrus écrites des deux côtés.

Les enluminures, véritables œuvres d'art

Rappelons qu'en 105 apr. J.-C., le Chinois CAI LUN avait déjà inventé le papier. Il aura fallu attendre encore quelque temps avant de voir apparaître le premier livre relié avec des pages en papier. C'est pendant la période allant de 400 à 600 apr. J.-C. que sont apparues les premières illuminations sur parchemin. Ces ouvrages précieux étaient écrits à la main par des moines, décorés à l'aide de matières précieuses telles que l'or et l'argent, colorés avec des teintes vives puis enrichies d'illustrations détaillées.

Le premier livre imprimé

Les Chinois ont inventé le premier procédé d'impression à l'aide de blocs de bois utilisés comme des tampons. L'un des premiers textes imprimés avec ce système est une copie du Soutra du Diamant, daté de 868 apr. J.-C., il se présente sous la forme d'un rouleau de plus de cinq mètres de long.

Les caractères mobiles et la Bible de Gutenberg

C'est encore en Chine que le typographe BI SHENG invente les caractères mobiles d'argile en 1041. Par la suite, c'est Gutenberg qui perfectionne le système et l'importe en Europe. Le premier livre imprimé à l'aide de cette nouvelle machine est la « Bible de Gutenberg », créée le 23 février 1455 à 180 exemplaires. À la fin du XVe siècle, l'imprimerie s'est répandue dans plus de 200 villes européennes, avec plus de 20 millions de livres produits.

Les grands classiques en livre de poche

ALDE L'ANCIEN, éditeur, grammairien et humaniste italien, invente le livre de poche en 1501 et il introduit les lettres cursives.

L'ère du livre numérique

Le premier livre au format e-book est alors sorti en l'an 2000 : il s'agissait du roman de Stephen KING « Riding the Bullet ». En un seul jour, il s'en est vendu plus de 400 000 exemplaires.

Les livres imprimés ne sont toujours pas en voie d'extinction. Ils coexistent avec leurs descendants numériques, et continuent de fasciner les lecteurs grâce à leur odeur irremplaçable de papier imprimé !

AUTOUR DU JARDIN AVEC LES CP - CE1

Nous sommes élèves à l'école de Persac. Nous faisons, cette année, un projet jardin. Armelle Pageault Nibeaudeau qui est maraîchère à Queaux, vient à l'école pour nous aider à réaliser notre projet. Nous avons apporté des graines, des fruits et des légumes, des plants que nous avons triés. Avec les légumes nous avons fait de la soupe. Nous avons dessiné le futur jardin et décidé de ce que l'on plantera dedans : des légumes, des fleurs, des herbes aromatiques. Nous avons commencé à désherber pour préparer l'endroit où l'on fera nos plantations. Nous avons aussi commencé une collection de graines.

Préparation de la soupe

Dans notre soupe nous avons mis : de la sucrine, des pommes de terre, du chou, un topinambour et des carottes. Nous nous sommes régalés !

Collection de 100 objets

A l'école, chaque jour, nous faisons « chaque jour compte ». Nous comptons les jours passés à l'école. Cela nous permet d'apprendre comment les nombres se construisent. Nous mettons une paille **jaune** dans le gobelet des unités, chaque jour. Quand nous arrivons à 10, on remplace les 10 pailles **jaunes** par une paille **verte** dans le gobelet des dizaines. Quand on arrivera à 10 pailles **vertes**, on les remplacera par une paille **bleue** dans le gobelet des centaines et ce sera le centième jour d'école. A cette occasion, nous fêterons ce jour en présentant des collections de 100 objets que l'on aura fait à l'école. Chaque élève rapportera également de la maison, une collection de 100 objets qu'il aura choisie et qu'il présentera à la classe.

COLLECTIONS DE FRUITS ET LÉGUMES AVEC LES MATERNELLES

Armelle vient dans l'école pour faire du jardinage avec nous.

Jeudi 2 décembre, par équipe, nous avons trié des légumes (carottes, pâtissons, pommes de terre, céleris...) et des fruits (pommes, figues...).

On a mis dans les cerceaux, ce qui est petit, ce qui est grand, ce qui est gros.

petit

gros

grand

On a trié par couleur, on a mis les jaunes avec les jaunes, les blancs avec les blancs, les orange avec les orange...

orange

jaune

blanc

On a rangé les fruits et les légumes comme dans un magasin.

Merci Armelle d'être venue, on adore faire le jardinage avec toi !

Après, on a fait de la soupe avec les légumes : des carottes, de la citrouille, des pommes de terre, un panais, un oignon et des poireaux. C'était trop bon !

Texte dicté à l'adulte par les élèves de Grande Section

Puisque nous approchons du Mardi Gras, nous vous proposons une recette de **“Tourtisseau du Poitou”**, recette traditionnelle du Poitou. A déguster sans modération dès que vous en avez l’envie.

RECETTE POUR UNE CINQUANTAINE DE BEIGNETS

Temps de préparation : 20 Minutes.

Temps de cuisson : 5 Minutes. Temps de repos : 2 Heures.

INGREDIENTS :

750 grammes de farine.

4 œufs.

125 grammes de beurre fondu.

150 grammes de sucre en poudre.

1 pincée de levure fraîche.

5 centilitres de cognac (ou un autre alcool).

1 pincée de sel.

Huile de friture.

PREPARATION :

Battre les œufs entiers comme pour une omelette.

Faire fondre la levure fraîche dans un peu d’eau ou mieux de lait. (37° serait parfait et ne pas mettre la levure en contact avec le sel).

Mettre la farine dans un saladier avec une pincée de sel, la levure, le cognac et les œufs battus.

Incorporer peu à peu le beurre fondu.

Mélanger bien pour obtenir une texture homogène.

Laisser la pâte se reposer pendant deux heures, à température ambiante et en recouvrant le saladier d’un torchon.

Fariner le plan de travail et abaisser la pâte à l’aide d’un rouleau.

Découper dans la pâte des formes géométriques comme des losanges ou des cercles.

Plonger les tourtisseaux dans l’huile bouillante pendant environ 3 minutes et dégustez !

En voulant recopier ce dessin de mes amis déguisés pour le carnaval, j’ai fait 21 erreurs ! Pourrais-tu m’aider à les retrouver !

PERSACtualités

HIVER 2022

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	Commission amménagement 3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	14
16	Commission communication 17	18	19	Ainés ruraux 20	Commission Vivre Ensemble 21	22
23	Conseil municipal 24	25	26	27	28	29
30	31					

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	1	2	Ainés ruraux 3	4	5
6	Commission Vivre Ensemble 7	Atelier initiation numérique 1/4 8	9	10	11	Belote FNACA Commission Jeunes 12
13	Commission amménagement 14	Atelier initiation numérique 2/4 15	16	Ainés ruraux 17	18	19
20	Commission communication 21	Atelier initiation numérique 3/4 22	23	24	Conférence patrimoine 25	26
27	Conseil municipal 28					

MARS

D	L	M	M	J	V	S
		Atelier initiation numérique 4/4 1	Services des encombrants 2	Ainés ruraux beignets 3	4	5
6	Commission communication 7	8	9	10	11	Repas Pat'de velours Commission Jeunes 12
13	14	15	16	Ainés ruraux 17	18	Commémoration FNACA Karaoké de la Clé de sol 19
20	21	22	23	24	25	26
27	Conseil municipal 28	29	30	Ainés ruraux repas de printemps 31		

Priscilla DU PREEZ - unsplash.com - directeur de publication Régis SIROT

Mairie de PERSAC, 3 Grand'rue - 86320 PERSAC - 05.49.48.47.15
persac@departement86.fr - http://www.persac.fr/